

## MONFERRAN-SAVES - Communiqué de presse du Maire -

### Travaux au cimetière



MONFERRAN-SAVES - Communiqué de presse du Maire -

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MAIRE DE MONFERRAN-SAVÈS

### Aménagement et travaux du cimetière de Monferran-Savès

Le 6 janvier 2016, le maire, Josianne Delteil, a signé le marché d'aménagement du cimetière communal. Les travaux se déroulent du 1er mars au 30 mai tout en laissant l'accès libre au cimetière aux familles et aux entreprises de pompes funèbres.

#### De nouveaux espaces pour les familles endeuillées

La commune investit 58 500 € HT pour les travaux. Ce coût est réduit grâce à l'implication du service technique : deux agents spécialisés dans les espaces verts, Olivier et Alexandre, assurent la totalité des plantations, tandis que l'agent spécialisé en maçonnerie, Régis, réalise plusieurs liaisons et contours ciment entre les monuments.

Le projet est porté par Maryelle Vidal, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et ancienne employée de pompes funèbres. Le cimetière accueillera désormais un jardin du souvenir et un columbarium.

Le jardin du souvenir est un lieu de dispersion des cendres à usage collectif et gratuit. Il permet la conservation du souvenir.

Le columbarium est un mur doté de plusieurs cases pouvant recevoir une urne funéraire. Une plaque nominative y est apposée. Son utilisation n'est possible que dans le cadre d'une concession.

Trois priorités : l'embellissement, l'accès au public et l'abandon de tout produit phytopharmaceutique pour l'entretien

Ces travaux ont été rendus possibles par la subvention accordée par la préfecture du Gers pour la mise en accessibilité des installations publiques au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR : 26 300 euros attendus). Cette subvention fait suite à la validation, le 30 juin dernier, de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) de la commune.

Le projet reçoit également le soutien de l'agence de l'eau Adour-Garonne au titre du programme « zéro phyto » initié par le maire à hauteur maximum de 12 500 euros. Ce programme a permis de supprimer définitivement les produits phytosanitaires, destructeurs de biodiversité, de l'entretien des espaces verts communaux. Restait le cimetière de Monferran-Savès, dernier « point noir. » La pose d'une large épaisseur de graviers maintenue par une structure alvéolée en « nids d'abeilles » permettra d'abandonner tout désherbant chimique au cimetière.

Cet engagement définitif au « zéro phyto » va au-delà des obligations légales puisque les cimetières ne sont, à ce jour, pas concernés par la loi Labbé qui entre en vigueur au 1er janvier 2017 et qui interdit l'usage de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts, de la voirie ou des promenades accessibles au public.

Pour Josianne Delteil, cet effort est indispensable pour limiter la pollution des sols mais aussi pour réduire les risques sur la santé des agents.

Les gros travaux seront terminés le 30 mai 2016, coup d'envoi de la semaine européenne du développement durable. Pour en savoir plus : <http://www.monferran-saves.fr/>



2016-03-23\_Amenagement-travaux-cimetiere-Monferran-Saves-debut-06\_BD.jpg



2016-04-28\_Amenagement-travaux-cimetiere-Monferran-Saves-fin-06\_BD.jpg



2016-03-23\_Amenagement-travaux-cimetiere-Monferran-Saves-debut-03\_BD.jpg